



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DEVE 109 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

**PROJET DE DELIBERATION ET
DOCUMENT BUDGETAIRE**



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DEVE 109 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

PROJET DE DELIBERATION

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

2017 DEVE 109 DFA Budget annexe du fossoyage - Budget primitif 2018

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif annexe du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage des cimetières parisiens pour l'exercice 2018.

Les recettes et les dépenses de ce service font l'objet d'un budget annexe et d'un établissement de comptes suivant la nomenclature M4, applicable aux services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) gérés par les collectivités territoriales.

Ce budget, ainsi que les comptes qui lui sont liés, sont annexés respectivement aux budgets et aux comptes de la Ville de Paris.

Au sein de la section d'exploitation, les dépenses concernent essentiellement :

- les charges de personnel (82 % du volume des dépenses globales) ;
- les dépenses courantes telles que les combustibles, l'eau, l'électricité, les produits d'entretien et les petits équipements (13 % du volume des dépenses globales) ;
- les opérations d'ordre (5 % du volume des dépenses globales).

Les recettes sont issues de deux types de ressources :

- les ressources dites « à caractère domanial » correspondant à la rémunération des prestations effectuées par les équipes de fossoyage pour le compte de la Ville (79 % des recettes globales) ;
- les ressources à caractère concurrentiel émanant des prestations effectuées pour le compte des opérateurs de pompes funèbres et des particuliers (19 % des recettes globales) ;
- les opérations d'ordre (2 % du volume des recettes globales).

Au sein de la section d'investissement, les dépenses concernent l'investissement récurrent du service du fossoyage et sont alimentées en recettes exclusivement par des opérations d'ordre (report du solde d'exécution, dotations aux amortissements).

Le projet de budget 2018 s'établit à 3.922.400 euros en dépenses et en recettes soit en légère baisse de 0,4 % par rapport au budget primitif de 2017 ce qui traduit une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement.

1. SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation est présentée en équilibre à 3.727.400 euros et représente l'essentiel du budget primitif 2018 (95 %).

A. Dépenses

Le chapitre 011 « charges à caractère général » s'élève à 480.671 euros, en baisse de 2 % par rapport à 2017 grâce à l'ajustement des inscriptions au vu de l'exécution.

Le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » s'élève à 3.039.729 euros, en baisse de 0,3 %. La masse salariale est ajustée au nombre de fossoyeurs.

Les chapitres 022, 65 et 67 hors dépenses d'ordre s'élèvent à un total de 12.000 euros afin de permettre notamment le paiement de charges exceptionnelles et de dépenses imprévues. Au vu des comptes administratifs précédents, ces chapitres ont été diminués de 28 % par rapport à 2017 (diminution du montant des dépenses imprévues).

Les dépenses d'ordre (chapitre 023, 042) s'élèvent à 195.000 euros, dont 150.000 euros de dotation aux amortissements et 45.000 euros d'autofinancement.

B. Recettes

La vente de prestations à titre concurrentiel (qui comprend notamment des prestations de creusement, d'inhumation et d'exhumation) est prévue à hauteur de 705.000 euros, en recul de 0,4 % par rapport à 2017.

La vente de prestations domaniales, qui comprend notamment des prestations d'exhumation administrative et des démolitions de monuments funéraires et qui constitue désormais l'activité prédominante des fossoyeurs est prévue à hauteur de 2.934.900 euros, en recul de 0,6 % par rapport à 2017.

En outre, les recettes d'exploitation sont abondées par une recette d'ordre de 85.000 euros liée à l'amortissement de la subvention exceptionnelle versée en 2013 pour le programme d'acquisition d'excavatrices. Ces écritures d'ordre sont neutres budgétairement.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est présentée en équilibre à 195.000 euros en hausse de 2,6 % par rapport au BP 2017.

A. Dépenses

Les dépenses d'équipement hors opérations d'ordre représentent 110.000 euros. Elles intègrent notamment les matériels et les outillages mécaniques utilisés par les fossoyeurs dans le cadre de leur activité ainsi que l'équipement en mobilier et en petit électroménager des locaux des personnels, lesquels doivent répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Des dépenses sont également prévues dans le cadre du programme pluriannuel d'acquisition d'excavatrices, mis en œuvre depuis 2013. La reprise de l'excédent d'investissement lors du BS 2018 viendra compléter les crédits ouverts au BP 2018 afin de régler les factures de la dernière commande.

Dans l'attente de cette reprise, une dépense d'ordre de 85.000 euros correspondant à l'amortissement de la subvention est inscrite au BP 2018.

B. Recettes

Les recettes sont uniquement constituées d'opérations d'ordre, dont 150.000 euros de dotation aux amortissements et 45.000 euros de virement de la section d'exploitation. Elles trouvent leur symétrique en dépenses de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer du budget annexe primitif du fossoyage pour l'exercice 2018 tel qu'il résulte du présent projet de délibération.

La Maire de Paris

2017 DEVE 109 DFA Budget annexe du Fossoyage – Budget primitif 2018

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur local ;

Vu le projet de délibération en date des 11, 12 et 13 décembre 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget primitif du service de fossoyage pour l'année 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1^{ère} Commission et Mme Pénélope KOMITÈS au nom de la 3^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget primitif annexe pour l'exercice 2018 du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage est arrêté à la somme de 3.727.400 euros en équilibre pour la section d'exploitation et 195.000 euros en équilibre pour la section d'investissement.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DEVE 109 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE PARIS

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction régionale des finances publiques d'Île
de France et du Département de Paris

M4

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

EXERCICE 2018

SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales		
5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	III - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		x
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
19	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
20	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A6 - État des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
21	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'information		
22	C1.1 - État du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D - Arrêté et signatures		
23	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- * ~~avec ou~~ **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- * **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- * sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 727 400,00 €	3 727 400,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	195 000,00 €	195 000,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		3 922 400,00 €	3 922 400,00 €
---------------------	--	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE					BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	490 650,00 €	- €	480 671,00 €	480 671,00 €	480 671,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 050 000,00 €	- €	3 039 729,00 €	3 039 729,00 €	3 039 729,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Total des dépenses de gestion des services		3 541 150,00 €	- €	3 520 900,00 €	3 520 900,00 €	3 520 900,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	2 121,00 €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 557 271,00 €	- €	3 532 400,00 €	3 532 400,00 €	3 532 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement (6)	45 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL		3 747 271,00 €	- €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €
--------------	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+					
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)					- €
=					

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES					3 727 400,00 €
---	--	--	--	--	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 659 771,00 €	- €	3 639 900,00 €	3 639 900,00 €	3 639 900,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Total des recettes de gestion des services		3 662 271,00 €	- €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		3 662 271,00 €	- €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL		3 747 271,00 €	- €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €
--------------	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+					
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)					- €
=					

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES					3 727 400,00 €
---	--	--	--	--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	110 000,00 €
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'équipement		105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €	- €	- €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordres d'investissement		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL	190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €
--------------	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	- €
---	-----

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 000,00 €
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		- €	- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	- €	- €	- €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissement		- €	- €	- €	- €	- €

021	Virement de la section d'exploitation (6)	45 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordres d'investissement		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL	190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €
--------------	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	- €
---	-----

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 000,00 €
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	110 000,00 €
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	480 671,00 €		480 671,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 039 729,00 €		3 039 729,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	500,00 €		500,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €		10 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement		45 000,00 €	45 000,00 €
Dépenses d'exploitation - Total		3 532 400,00 €	195 000,00 €	3 727 400,00 €

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

3 727 400,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (5)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		85 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles (6)	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	Dépréciations des immobilisations		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €		- €
Dépenses d'investissement - Total		110 000,00 €	85 000,00 €	195 000,00 €

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

195 000,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	- €		- €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 639 900,00 €		3 639 900,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	- €		- €
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €		2 500,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat ^o et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
Recettes d'exploitation - Total		3 642 400,00 €	85 000,00 €	3 727 400,00 €

+

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
---	-----

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	3 727 400,00 €
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
26	Participat ^o et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		150 000,00 €	150 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		45 000,00 €	45 000,00 €
Recettes d'investissement - Total		- €	195 000,00 €	195 000,00 €

+

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
--	-----

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	195 000,00 €
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

BUDGET PRIMITIF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	490 650,00 €	- €	480 671,00 €	480 671,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	5 000,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	42 000,00 €	- €	42 000,00 €	42 000,00 €
6066	Carburants non stockés	30 000,00 €	- €	16 000,00 €	16 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	35 600,00 €	- €	41 121,00 €	41 121,00 €
611	Sous-traitance générale	1 500,00 €	- €	- €	- €
6135	Locations mobilières	98 000,00 €	- €	98 500,00 €	98 500,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers	1 500,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	263 000,00 €	- €	263 000,00 €	263 000,00 €
6288	Divers- Autres	14 000,00 €	- €	16 500,00 €	16 500,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 050 000,00 €	- €	3 039 729,00 €	3 039 729,00 €
6331	Versement de transport	35 000,00 €	- €	36 000,00 €	36 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 600,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
6411	Salaires et appointements	1 632 100,00 €	- €	1 597 879,00 €	1 597 879,00 €
6414	Personnel rémunéré à la vacation	550 000,00 €	- €	570 000,00 €	570 000,00 €
6415	Supplément familial	30 000,00 €	- €	36 000,00 €	36 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00 €	- €	273 000,00 €	273 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500 000,00 €	- €	495 000,00 €	495 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	21 250,00 €	- €	21 300,00 €	21 300,00 €
648	Autres charges de personnel	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 + 65		3 541 150,00 €	- €	3 520 900,00 €	3 520 900,00 €
66	Charges financières (b)(8)	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat ^o , provisions (d)(9)	2 121,00 €	- €	- €	- €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 121,00 €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	12 500,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 557 271,00 €	- €	3 532 400,00 €	3 532 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	145 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	145 000,00 €	- €		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 747 271,00 €	- €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €
---	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	- €
-----------------------------------	------------

D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 727 400,00 €
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 659 771,00 €	- €	3 639 900,00 €	3 639 900,00 €
706	Prestations de service	1 864 771,00 €	- €	1 843 000,00 €	1 843 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	1 795 000,00 €	- €	1 796 900,00 €	1 796 900,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
758	Produits divers de gestion courante	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 662 271,00 €	- €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €
76	Produits financiers (b)	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 662 271,00 €	- €	3 642 400,00 €	3 642 400,00 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 747 271,00 €	- €	3 727 400,00 €	3 727 400,00 €
---	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	- €
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 727 400,00 €
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES		B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
2154	Matériel industriel	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	95 000,00 €
2155	Outillage industriel	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
2184	Mobilier	5 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues				
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		105 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
13914	Communes	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (9)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
---	---------------------	------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 000,00 €
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES		- €	- €	- €	- €

021	Virement de la section d'exploitation	45 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	145 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	20 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (8)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		190 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
---	--	---------------------	-----	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)				- €
----------------------------------	--	--	--	-----

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)				- €
---	--	--	--	-----

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				195 000,00 €
---	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° (1)

LIBELLE :

Art. (1)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) a	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) b	Montant pour Information (5) b
	DEPE					- €
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en cession					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

ETAT NEANT

RECETTES (Répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	- €
Excédent de financements si positif	- €
Besoin de financement si négatif	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 400 €	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
	Immobilisations incorporelles : brevets, logiciels ;	5 ANS	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : bâtiments ;	5 ANS	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisation corporelles : matériel industriel ;	5 ANS	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : outillage industriel ;	5 ANS	2010 DEVE 120 DF DES 18 ET 19 DECEMBRE 2010
	Immobilisations corporelles : matériel de bureau et informatique	5 ANS	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : mobilier	5 ANS	DPJEV - 2001 - 090 DU 20 NOVEMBRE 2001

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		85 000,00 €	II 85 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		- €	- €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		85 000,00 €	85 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
10	Reversement de dotations, fonds divers et reserves	- €	- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	85 000,00 €	85 000,00 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 000,00	0,00		85 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		195 000,00 €	VI 195 000,00 €
Ressources propres externes de l'année (a)		- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		195 000,00 €	195 000,00 €
15	Provisions pour risques et charges	- €	- €
169	Primes de remboursement des obligations	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations	150 000,00 €	150 000,00 €
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	25 000,00 €	25 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	10 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation	45 000,00 €	45 000,00 €

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	195 000,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	85 000,00
Ressources propres disponibles	VIII	195 000,00
Solde	IX = VIII - VI (5)	110 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2017) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer au-delà de 2018 (3)
Acquisition de matériel mécanique	1 700 000,00 €		1 700 000,00 €	1 265 736,30 €	110 000,00 €	324 263,70 €
TOTAL SECTION A.P.	1 700 000,00 €	- €	1 700 000,00 €	1 265 736,30 €	110 000,00 €	324 263,70 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2018	
IV	
C1.1	

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	<i>dont : TEMPS NON COMPLET</i>
personnel de maîtrise	B	2	-	
technicien des services opérationnels	B	11	10	
Agent d'encadrement du fossoyage	C	-	-	
Chef fossoyeur	C	-	-	
Fossoyeur	C	85	64	
TOTAL GENERAL		98	74	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrage exprimés.....

VOTES : Pour.....

Contre.....

Absention.....

Date de la convocation : ../../....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le ../../....

A....., le ../../....